

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT APPROBATION DU BILAN A MI-PARCOURS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 8 MARS 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

**PRESENTATION DU PROJET**

Le bilan à mi-parcours des actions réalisées au cours des trois premières années du projet d'établissement, de 2021 à 2023, est organisé autour des objectifs du projet d'établissement, regroupés en quatre grands domaines : pilotage et moyens, formation, recherche, vie étudiante. Il est complémentaire du rapport réalisé de façon conjointe par le Comité d'orientation stratégique de l'UCA et le Conseil de rayonnement de Clermont Auvergne INP qui, sur la même période, s'est davantage focalisé sur le bilan de l'expérimentation institutionnelle réalisée depuis le 1er janvier 2021. Ce bilan à mi-parcours permet de prioriser les objectifs et les moyens associés et d'éventuellement ajuster certaines trajectoires à mener au cours des trois dernières années du projet (2024-2026).

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

D'approuver le bilan à mi-parcours du projet d'établissement, tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 31

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 6

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA DELIBERATION  
2024-03-08-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

## Bilan à mi-parcours du projet d'établissement 2021-2026

L'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement 2021-2026 de l'Université Clermont Auvergne s'inscrit dans une dynamique de structuration et de développement du site Clermont Auvergne, marquée notamment par la création de l'Université Clermont Auvergne (2017), par sa transformation en établissement public expérimental (2021) qui lui a permis d'intégrer en 2021 un nouveau regroupement d'école d'ingénieurs – Clermont Auvergne INP – et en 2024 l'École nationale supérieure d'architecture et par sa labellisation comme Université d'excellence, confirmée en 2022.

Ce projet d'établissement vise donc à consolider cette dynamique, en portant au plus haut niveau d'ambition les missions fondamentales de service public de l'Université Clermont Auvergne et en articulant ses différentes échelles de développement (territorial, national et international), autour d'une thématique identifiante : *Concevoir des modèles de vie et de production durables*. Le contrat signé entre l'UCA et l'Etat pour la période 2021-2026 exprime ainsi clairement la volonté de « renforcer le rayonnement sur le site Clermont Auvergne d'une Université territoriale d'excellence, qui porte à un haut niveau d'exigence ses activités de formation et de recherche afin de répondre pleinement à ses responsabilités sociétales, à son rôle territorial et à ses ambitions internationales ».

Le présent document présente le bilan à mi-parcours des actions réalisées au cours des trois premières années du contrat, de 2021 à 2023. Il est organisé autour des différents objectifs du projet d'établissement, regroupés en quatre grands domaines : pilotage et moyens, formation, recherche, vie étudiante. Il est complémentaire du rapport réalisé de façon conjointe par le Comité d'orientation stratégique de l'UCA et le Conseil de rayonnement de Clermont Auvergne INP qui, sur la même période, s'est davantage focalisé sur le bilan de l'expérimentation institutionnelle réalisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ce bilan à mi-parcours permet de prioriser les objectifs et les moyens associés et d'éventuellement ajuster certaines trajectoires à mener au cours des trois dernières années du projet (2024-2026).

## DOMAINE PILOTAGE ET MOYENS :

Une gouvernance adaptée aux missions, aux valeurs et à l'engagement sociétal de l'UCA

### OBJECTIF 1 : EXPERIMENTER UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT DE LA GOUVERNANCE

La création de la nouvelle UCA au 1<sup>er</sup> janvier 2021, dotée du statut d'Etablissement public expérimental et structurée en 6 Instituts, a permis de définir une nouvelle forme de gouvernance qui permet de garantir une proximité et une grande réactivité, en se reposant sur la **subsidiarité\*** et sur l'implication de l'ensemble de la communauté universitaire et des acteurs du site.

La stratégie générale de l'établissement est déclinée, dans le respect des compétences décisionnelles des Instituts et des conseils centraux, par des groupes de travail (GT), mis en place à différents niveaux, dans un souci de **démocratie universitaire et participative**. Les travaux engagés sont répertoriés depuis fin 2023 dans un **tableau de bord numérique**, tenu à jour par le Cabinet de la Présidence et mis à disposition sur le *drive* ([lien à ajouter](#)). Il présente pour chaque GT son objectif, sa composition et son calendrier, de manière à ce que l'ensemble de la communauté ait la visibilité des travaux et des réflexions en cours. La démocratie universitaire et participative repose également sur des **concertations** régulières de la communauté, lancées sous différents formats (assemblées générales, enquêtes par voie électronique...) et sur différents sujets : l'étudiant acteur de l'Université, la santé des personnels, les violences sexuelles et sexistes, la lutte contre les discriminations, la politique de développement durable et de responsabilité sociétale. Elle s'appuie enfin sur les différentes formes de **comitologie** mises en place :

- la comitologie en lien avec le dialogue social (le congrès social qui permet de lister les dossiers à traiter annuellement, ou encore les concertations lancées à destination de plusieurs publics) ;
- la comitologie institutionnelle (réunion VP/DI, CDU, CDC, réunions des cadres, séminaires de travail) visant à prioriser, travailler et décliner les objectifs du projet d'établissement, en articulation avec l'ensemble des structures concernées. Une note d'organisation listant l'ensemble des lieux d'échange et leur articulation, est en cours d'écriture, et indique comment le **chemin décisionnel** s'intègre dans la démarche de démocratie participative.

Pour atteindre l'objectif de fonctionnement optimal de l'EPE UCA, il est indispensable de poursuivre le travail engagé sur la **simplification administrative**. Le chargé de mission à la simplification administrative procède principalement par une démarche participative d'audit : un premier GT avec les directeurs et directrices d'instituts a permis, sur les années 2021-22, de mettre en évidence les chantiers les plus attendus de simplification ; un second GT plus opérationnel, avec les directrices administratives d'instituts, a permis de faire remonter des sujets de simplification plus quotidiens. Depuis le début de mandat, ce sont ainsi 6 procédures qui ont fait l'objet d'un travail de simplification au niveau de l'établissement, notamment la modification et le suivi des MCCC, l'amélioration des formulaires de cumuls d'activités, la dématérialisation du recrutement des vacataires et les demandes de remboursement de déplacement. D'autres chantiers sont en cours de mise en œuvre, dont l'allègement de la composition des COS ou encore l'expérimentation des copies optiques.

Ce nouveau mode de fonctionnement de la gouvernance doit pouvoir garantir un **pilotage optimal à l'échelle de l'EPE**, intégrant en son sein deux établissements-composantes avec maintien de leur PMJ : Clermont Auvergne INP en tant qu'Institut et l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) intégrée dans l'institut LLSHS. La constitution d'outils de pilotage à l'échelle de l'EPE suppose une meilleure **gouvernance des systèmes d'information**, qui s'inscrit pleinement dans le futur schéma directeur du numérique commun (Cf. Jalon 17, 2025). : l'interopérabilité des systèmes d'information à l'échelle de l'EPE fait partie des objectifs définis par le COMP validé et financé par l'Etat en 2023.

\* **FOCUS : La subsidiarité à l'appui d'un nouveau mode de gouvernance**

La création de l'EPE UCA implique une nouvelle organisation politique, avec une **répartition stratégique des missions** entre les trois niveaux que sont les instituts, les composantes/laboratoires et les services centraux. A cet effet, un travail de **cartographie des compétences** a été réalisé sur des processus ciblés et une réflexion a été menée de manière collégiale afin d'identifier les missions qui pouvaient être décentralisées et les modalités associées. Tout d'abord, sur la **fonction immobilière** et principalement la logistique, un groupe de travail a permis de cibler le niveau Institut comme le plus pertinent pour répondre au besoin de proximité, permettant d'assurer la réactivité et la pertinence des solutions apportées. Ainsi, trois missions ont été décentralisées en institut (l'accueil, le nettoyage et la maintenance de premier niveau), combiné avec une logique de site de manière à sanctuariser les équipes qui détenaient une parfaite connaissance des sites. La nouvelle organisation repose sur une gestion du site des Cézeaux par l'iDS et le PAC, le site Dunant par iVSAE et le centre-ville par iDEM.

Ensuite, le même travail a été mené sur la fonction RH et a conduit dès 2024 à décentraliser en instituts les **arbitrages des comités RH** (remplacement des absences courtes) **et ceux de la campagne des moyens provisoires** (CDD de type PAST, ATER, etc...), et ce afin de renforcer le pouvoir décisionnel en proximité par les Instituts.



## OBJECTIF 2 : GARANTIR LA SOUTENABILITE ECONOMIQUE DE L'EPE, SA GESTION ET SON PILOTAGE

Le **pilotage stratégique** de l'établissement repose sur une **programmation pluriannuelle et maîtrisée** des dépenses et des recettes, avec comme objectif de répondre aux ambitions de l'EPE UCA, déclinés dans son projet d'établissement.

Dès 2020, une démarche de prospective financière a permis de définir un modèle économique soutenable, fondé sur différents objectifs rappelés chaque année dans le débat d'orientations budgétaires : une augmentation maîtrisée des dépenses de masse salariale, la rationalisation des dépenses de fonctionnement, le développement des ressources propres, une politique d'investissement volontariste ;

En 2022 a été signé avec chacun des 6 Instituts un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM\*)** ;

En 2023 ont été validés les projets de service pluriannuels des directions centrales de l'UCA.

Ces outils, couplés à la nouvelle gouvernance et aux nouvelles modalités d'attribution des moyens, notamment avec la signature du **COMP (contrat d'objectif, de moyens et de performance) 2023-25** avec le MESR, ont permis de décliner un nouveau modèle d'allocation et de répartition des moyens, ciblé par grands opérateurs essentiels que sont les instituts, avec l'appui des pôles centraux, et reposant sur des critères transparents et partagés prenant en compte l'ensemble des missions de l'établissement et rendant possible une projection à l'échelle du contrat d'établissement.

### \* FOCUS : Les CPOM sont des contrats d'engagements réciproques permettant de décliner de manière opérationnelle les objectifs du projet d'établissement

Les CPOM sont des contrats d'engagements réciproques permettant de décliner de manière opérationnelle les objectifs du projet d'établissement.

Les **contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)** négociés entre le directoire de l'Université et chacun des six directeurs d'institut s'inscrivent dans la déclinaison opérationnelle des objectifs et actions du projet d'établissement. Mis en place depuis 2022, ils constituent une démarche nouvelle de contractualisation avec les opérateurs internes de l'UCA, dans le cadre de la nouvelle structuration et de la subsidiarité associée. Ils positionnent les directeurs d'Instituts comme les acteurs clés permettant de coordonner, d'articuler et de prioriser les moyens entre les structures qui leur sont rattachées. Chaque CPOM reprend des objectifs stratégiques du projet d'établissement, choisis en fonction des thématiques identifiantes que souhaite porter chacun des instituts, avec une déclinaison opérationnelle pluriannuelle intégrant les moyens nécessaires associés. Ce CPOM est suivi annuellement lors des **dialogues de gestion RH et budgétaire** menés par le Président avec les instituts, en amont de la préparation des campagnes d'emplois et du budget de l'année suivante. Ce dialogue vise à ajuster les engagements de chacun au regard des réalisations présentées, et permet ainsi d'assurer souplesse et réactivité en cas d'évolution justifiée des besoins. Concernant plus spécifiquement l'allocation des moyens RH, une démarche globale pluriannuelle a été travaillée à l'échelle de chaque institut permettant, sans dégradation du potentiel, de cibler 20% des moyens, en plus des créations, sur la part dynamique et identifiante directement liée aux objectifs prioritaires sélectionnés par les instituts. Ces CPOM constituent ainsi le socle opérationnel sur lequel peut se déployer la stratégie de rayonnement et d'attractivité d'une Université qui entend porter l'ensemble de son activité de formation et de recherche au meilleur niveau national et international.



### **Focus sur des actions réalisées dans le cadre du CPOM des instituts**

#### ➤ **Institut des sciences :**

Dans le cadre de la thématique « Professionnalisation de nos formations » porté par l'EPE-UCA, l'IdS a développé un certain nombre d'actions dans l'objectif « Dynamiser l'alternance et la formation continue ». L'IdS a en effet organisé le premier *stage dating* entre étudiants et entreprises avec à la clé des signatures de convention de stages. L'IdS a également mis en place la première cérémonie de remises des diplômes de Master avec 450 participants, et le parrainage de promotions par des acteurs du mode socio-économique.



➤ IUT :

L'IUT a pleinement concrétisé ses objectifs territoriaux grâce à une coordination efficace avec les services centraux de l'UCA et en établissant des partenariats avec les autres instituts et services. La mise en place de l'**Université Foraine** dès juillet 2022 atteste de son engagement à travailler au-delà des murs de l'Université. La communication institutionnelle a été renforcée pour informer la communauté locale de sa diversité d'implications. L'IUT se positionne ainsi comme un acteur clé du développement socio-économique et culturel sur les six sites où il est présent, consolidant son ancrage au cœur des territoires.



La première Université Foraine en Sumène Artense, du 11 au 13 juillet 2022, sur les communes d'Ydes, Champagnac et Bassignac.

➤ Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

Le 14 avril 2022, l'Institut LLSHS a organisé son premier séminaire autour de l'internationalisation.

Dans un premier temps, Pierre Mathieu, directeur de l'Institut, a présenté aux 80 participants les missions de l'ILLSHS et son CPOM.

Le séminaire s'est ensuite organisé autour de nombreuses interventions et des témoignages portant sur :

- la politique de développement international par le Ministère des Affaires Étrangères,
- le rôle des attachés scientifiques dans les ambassades de France à l'étranger,
- la stratégie internationale de l'UCA ,
- les politiques d'intégration universitaire des réfugiés et internationalisation à la maison.



➤ **Institut Droit, Economie, Management :**

L'Institut DEM a inscrit dans son CPOM l'objectif « Décliner la politique de l'UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité ». L'un des aspects de cette déclinaison concerne la diffusion des savoirs universitaires en détention, grâce à un partenariat avec l'association ALBIN, créée par des doctorants et étudiants de l'UCA et avec différents centres pénitentiaires (dont Riom et Moulins). L'objectif est de proposer aux détenus des cours-conférences organisés en modules et assurés par des enseignants-chercheurs, des doctorants et des étudiants de Master 2 dans des disciplines variées. En complément, l'association propose du tutorat aux détenus inscrits dans une formation universitaire, une formation à l'éloquence ou encore un soutien à la rédaction du journal interne de la prison. L'ensemble des activités proposées par ALBIN, qui bénéficie du soutien financier de l'UCA, est supervisé par l'Institut DEM.



Signature de la convention ALBIN-UCA

➤ **Institut Sciences de la Vie, Agronomie, Environnement :**

Dès sa création, l'institut SVSAE a mis la responsabilité sociétale (RS) au cœur de sa stratégie avec des actions :

- Dans les 4 UFRs qui ont déployé les modules de formations obligatoires « Développement Durable » et « Santé Environnement ». Des commissions RS UFRs ont été mises en place et une journée RS se tiendra sur un site de l'iSVSAE le 11 avril 2024,
- Dans les laboratoires de recherche qui testent un logiciel de mesure du bilan carbone, initiative qui sera déployée à l'ensemble des structures volontaires de l'Institut.

Enfin, la RS liée à la mobilité a été mise valeur à travers le lien recherche-formation dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre l'UFR de Médecine, le laboratoire AME2P et l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS).

*[Illustration à ajouter]*

➤ **Clermont Auvergne INP :**

*[à venir]*

### OBJECTIF 3 : AFFICHER LA RESPONSABILITE SOCIETALE COMME THEMATIQUE IDENTIFIANTE POUR L'UCA

L'UCA s'est dotée de moyens humains pour se positionner sur les thématiques à fort enjeu sociétal, avec la création d'un pôle RSE au sein de la DVU et le nomination de deux chargés de mission, l'un sur la mobilité durable, l'autre sur l'égalité et lutte contre les discriminations, qui travaillent en articulation étroite avec la Vice-présidente transition écologique et sociétale. Le développement du réseau des référents développement durable au sein des services, composantes et laboratoires de l'UCA a contribué à la réalisation d'actions comme les journées UCA à vélo (3 éditions pour le personnel et les étudiants), une journée de la biodiversité coportée avec une association étudiante, ou encore la participation à la formation de l'équipe de gouvernance ou des services centraux volontaires de l'UCA aux enjeux de la transition via des fresques du climat. Une auto-évaluation sur les bases du référentiel DD-RS a été réalisée en 2022, puis en 2023 sur le périmètre de l'EPE (incluant les deux établissements composantes) en vue d'une demande de label en 2024. Le module obligatoire sur le développement durable pour la sensibilisation des étudiants de N1 a été rendu disponible en 2022-2023, et a fait l'objet de modification suite aux retours des étudiants pour l'année 2023-2024.

La promotion de l'égalité et l'accompagnement des carrières féminines scientifiques constituent une priorité de l'UCA. En partenariat avec le CNRS et l'association Femmes & sciences, une déclinaison auvergnate de l'exposition La science taille XXelles a été réalisée. Elle vise à promouvoir et à mettre en lumière les femmes en science, à contrer les stéréotypes encore en vigueur et à donner des modèles. Les femmes photographiées, appelées "Ambassadrices", travaillent dans les laboratoires clermontois et les sites territoriaux et reflètent la diversité des métiers scientifiques. Elle est présentée au public en février 2024, à l'occasion de la Journée internationale des Femmes et des filles de science et de la Journée des droits des femmes sur les grilles du Jardin Lecoq. Elle sera complétée par une programmation culturelle et événementielle à destination du grand public et du public scolaire dans les départements de l'académie de Clermont-Ferrand dans un objectif de transmission et de médiation.

#### **\* FOCUS : La mise en place du module Développement Durable pour les étudiantes et étudiants de N1**

Le **module développement durable** pour les étudiants et étudiantes de N1 est un module en ligne qui complète le module de santé environnementale pour les étudiants en santé et les formations spécifiques à l'INP. Ce module comprend **18h de tronc commun** sur les thématiques de changement climatique et transition énergétique, biodiversité, problématiques de santé, mobilité durable et responsabilité sociale et solidarité, auxquelles s'ajoutent **6h dépendant de l'institut** dans lequel les étudiantes et étudiants sont inscrits. Il est complété par une proposition de **fresques du climat** sur la base du volontariat. Ce module se valide *via* une note minimale aux tests réalisés à la fin de chacune des différentes parties et permet l'obtention d'un **open badge** développement durable niveau 1. Il n'est actuellement pas créditant mais est indispensable pour le passage de la N1 vers la N2. Ce module fait l'objet d'une amélioration continue.

*[Illustration à ajouter]*

## OBJECTIF 4 : DEPLOYER LA STRATEGIE DE RESSOURCES HUMAINES REPOSANT SUR LE DIALOGUE SOCIAL ET LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

La politique relative aux personnels mise en place à l'UCA repose sur un dialogue social de qualité avec la mise en place d'un **congrès social annuel et statutaire**, visant à échanger, entre membres de la gouvernance et des CSA, sur les dossiers en matière de ressources humaines, de manière à identifier ceux qui doivent être instruits prioritairement et de manière collégiale durant l'année universitaire. Ainsi, la **reconnaissance et la valorisation de l'engagement des personnels** ont été travaillées et ont permis de proposer des leviers visant également à augmenter l'attractivité de l'UCA :

- la mise à jour de la **charte des contractuels** en 2022 (avec notamment l'activation de primes de tension au recrutement et l'intégration de l'ancienneté et de l'expérience dans le calcul de rémunération) ;
- la revalorisation sur ressource établissement (à hauteur de 700k€ annuels) de la **politique indemnitaire des BIATSS** en 2022, avec l'augmentation de l'IFSE du RIFSEEP et une classification fonctionnelle permettant à plus de 93% des BIATSS titulaires d'avoir une augmentation de rémunération médiane de 450 € annuels ;
- **la mise en œuvre de la LPR\*** *via* des lignes directrices de gestion adaptées, adoptées en instances, ayant conduit à des repyramidages touchant les BIATSS et les enseignants-chercheurs.

Un baromètre de la qualité des conditions de travail est en construction, *via*

- une **enquête bisannuelle « conditions de travail, santé au travail »** (réalisée en 2023) coconstruite par le SST, le COFIL RPS et un enseignant-chercheur en sociologie du travail ;
- des indicateurs de la qualité du climat social, en cours de construction dans le cadre d'un travail conjoint SST – COFIL RPS – enseignant-chercheur en sociologie (aboutissement du chantier prévu fin 2024).

Ce plan se décline également avec la création d'un groupe de travail des cadres, la remise à plat des aides sociales UCA, une Fête des personnels, la discussion d'un partenariat avec l'Aract AURA, en plus du partenariat existant depuis 2022 avec la MGEN et le redimensionnement de la cellule de veille RPS. Une attention particulière est portée aux personnels proche aidant, un groupe de travail dédié est mis en place en 2024. Par ailleurs, le déploiement du télétravail et la mise à jour de notre charte concertée à l'échelle de l'UCA en 2023 a permis d'accompagner les transitions et de rendre possible, pour certaines missions, une souplesse dans l'organisation du travail et dans l'articulation vie professionnelle/vie privée.

L'ensemble de ces actions permettront de renforcer le sentiment d'appartenance à l'UCA autour des valeurs revendiquées par l'établissement : l'humanisme, l'équité, le dialogue social et la bienveillance.

### **\* FOCUS : La mise en œuvre des mesures RH de la LPR, un levier déterminant dans l'indemnitaire et l'accompagnement de carrière des enseignants-chercheurs**

Les mesures RH de la LPR, financées par l'Etat, apportent des leviers notables pour la **revalorisation indemnitaire des enseignants-chercheurs**, avec notamment :

- l'augmentation du montant de la prime statutaire C1 du RIPEC : de 1260€ à 2800€ en 2022 et à 4200€ en 2024, avec une cible de 6400€ en 2027 ;
- l'augmentation du nombre de bénéficiaires de la prime individuelle C3 (ex PEDR, valorisant désormais, en plus des missions de recherche, l'engagement pédagogique et dans des tâches d'intérêt général) avec

actuellement près 45% des EC touchant cette prime à l'UCA, selon des critères transparents notifiés dans nos lignes directrices de gestion.

Pour **l'accompagnement de carrière des enseignants-chercheurs et des BIATSS**, avec de nombreux repyramidages de grades et de corps financés entre 2021 et 2025. En effet, 27 MCF ont été promus PR entre 2021 et 2023, 10 le seront en 2024 et 13 attendus pour 2025 soit un **total de 50 PR**. Ces promotions, reposant sur les critères de ratio PR/MCF et de vivier par section CNU, sont des leviers clé pour appuyer une **dynamique en recherche et en formation** dans les champs priorités dans les CPOM. De la même manière, sur les campagnes 2022 et 2023, les repyramidages BIATSS de la LPR ont permis de promouvoir 21 techniciens, 15 ASI, 6 IGE et 5 IGR, cette volumétrie étant inédite et participant activement à l'accompagnement de carrière des collègues BIATSS.

L'établissement s'est également engagé auprès des **collègues ESAS**, non concernés par la LPR, avec la mise en place actée dès 2023 d'une mesure de revalorisation indemnitaire pour les ESAS en responsabilité, complémentaire de la revalorisation globale de la PES.

## OBJECTIF 5 : POURSUIVRE UNE STRATEGIE IMMOBILIERE AMBITIEUSE AVEC RENOVATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Sur le volet immobilier, l'UCA suit sans faillir la feuille de route de son SPSI validé sur la période 2019/2024 par le CA de l'établissement (2020). De gros chantiers de rénovation sont en route :

- sur fonds propres : 3<sup>ème</sup> tranche de l'UFR STAPS (livré en décembre 2023) ;
- via le Budget annexe immobilier alimenté par la convention de dévolution 2011 : UFR Droit Bâtiment Mitterrand ; rénovation du Bâtiment Montalembert sur le site Dunant ;
- avec les financements des CPER 2015-2020 et 2022-2027 : *learning centre* « Le KAP », dont la livraison est prévue en septembre 2024 ; UFR LCSH-LCC Bâtiment Gergovia ; rénovation d'un bâtiment du campus de Montluçon (Allier) ; aménagement d'une antenne du Learning Centre au Puy en Velay ; rénovation intégrale à Besse-Saint Anastaise de la Station Universitaire.

Sur le campus scientifique des Cézeaux, l'UCA confirme ses engagements dans le programme *Eco-Campus* avec en particulier la poursuite du programme de site « Intracting-Cézeaux » concernant la performance énergétique *via* des actions sur les réseaux et les systèmes, ainsi que l'accompagnement de la Métropole dans le transfert du réseau de chaleur « Cézeaux » vers la SEMOP CLAUVAE (raccordement effectif réalisé en fin d'année 2023).

L'UCA a par ailleurs pu bénéficier de financements « Plan de relance » qui ont permis la rénovation du bâtiment administratif du campus scientifique (bâtiment PAC), ainsi que de traiter l'aspect performanciel « confort d'été et d'hiver » d'un bâtiment pédagogique du centre-ville (bâtiment le Manège). Outre ces opérations d'envergure, l'UCA a poursuivi son programme de mise en sécurité, dont l'opération la plus importante se situe sur le site Dunant, dicté par les retours des commissions de sécurité de ses différents ERP ; ainsi que son programme d'accessibilité (Ad'AP).

### **\* FOCUS : vers une dévolution complète du patrimoine immobilier de l'UCA**

Témoignage de la professionnalisation de l'établissement dans la **gestion de son patrimoine immobilier** et dans la conduite d'un programme ambitieux de rénovation de son parc, avec un focus sur la performance énergétique dans les objectifs du décret tertiaire, l'UCA a candidaté à l'appel à candidatures (3<sup>ème</sup> vague) « dévolution » de l'Etat en fin d'année 2022. L'établissement et les services concernés ont été audités et une décision favorable a été obtenue à l'automne 2023. Un long processus de remise à plat des limites foncières et de transfert de propriétés va être initié dès 2024 et se poursuivre sur la seconde moitié du mandat de l'établissement. En parallèle une refonte du SPSI va être réalisée afin d'intégrer de nouvelles entités à l'établissement expérimental (Ecole nationale supérieure d'architecture en fin d'année 2023).

[Illustration à ajouter]

## OBJECTIF 6 : DEVELOPPER LA CONTRIBUTION DE L'UCA AUX DYNAMIQUES DE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Les objectifs et le déploiement de la politique volontariste de l'UCA sur les territoires vise à établir l'UCA comme une **Université territoriale d'excellence**.

Cette ambition s'est traduite par l'intégration de la dimension territoriale comme un élément clé de l'identité de l'UCA, présente au sein d'une grande majorité de ses projets, notamment :

- le projet PIA IDEES CAP ART pour Clermont Auvergne Project Action Recherche Territoire ;
- le PUI CAP I TERR pour Clermont Auvergne Project Innovation et Territoires ;
- le dispositif d'Université foraine ;
- les projets France 2030 Compétences et Métiers d'avenir (CMA), notamment le projet « FAMOUS » ;
- les projets déposés dans le cadre du soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur en AURA.

Une cartographie des grands projets structurants est présentée en annexe 1.

Cette orientation territoriale s'est également manifestée dans l'offre de services proposée aux étudiants (culture, sport, santé, ...) avec un renforcement inédit des offres proposées à destination des étudiants non métropolitains. On peut ainsi relever :

- l'implantation en cours de *Learning centers* sur les campus de Montluçon et du Puy en Velay ;
- le déploiement en cours de maisons d'innovation territoriales sur nos campus territoriaux ;
- le recrutement de 3 chargés de projets territoriaux pour coordonner et décliner les initiatives universitaires territoriales dans les départements du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Allier ;
- l'organisation de 2 éditions de l'Université foraine ;
- les projets autour de la culture, du sport et de la rénovation immobilière pour favoriser l'attractivité de nos campus et améliorer la qualité de vie étudiante.

Par ailleurs, des efforts sont en cours pour développer des formations sur des territoires précédemment non bénéficiaires (Thiers Dore et Montagne ; Riom Limagne Volcans ; Issoire...) et pour créer des identités scientifiques spécifiques pour chaque campus territorial. Pour mettre en œuvre ces actions, des conventions ont été coconstruites avec les collectivités territoriales concernées (communautés de communes et les 4 départements auvergnats)

### **\* FOCUS : La création du pôle d'excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2I) sur le campus d'Aurillac**

En 2023, l'UCA et 19 de ses partenaires (11 entreprises et associations, 3 organismes de recherche et de formation et 5 partenaires institutionnels - collectivités territoriales et CCI) se sont regroupés pour donner naissance au **Pôle d'excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2I)** sur le **campus d'Aurillac** dans le Cantal.

*[Illustration à ajouter]*

Ce regroupement a été formé avec l'objectif fédérer le savoir-faire stratégique des participants autour d'une thématique commune : l'analyse des micro-organismes et le développement d'applications de microbiologie industrielle liée à l'alimentation, la santé, l'agriculture et l'environnement. Cette initiative vise deux objectifs principaux : i) répondre de façon optimale aux enjeux de recrutement, d'innovation et de souveraineté dans ce domaine spécifique, et ii) contribuer à la construction de filières d'excellence innovantes, emblématiques de la réindustrialisation du pays, et en particulier d'un territoire rural, avec des ambitions qui s'étendent au niveau national et international. L'UCA a obtenu **1.8 M€** grâce au projet **FAMOUS** (FermentAtion MicrobiolOgie IndUstrielle) dans le cadre de l'AMI Compétences et Métiers d'avenir de France 2030, qui vient également renforcer cette initiative. En effet, FAMOUS vise à établir un continuum de formations dans le domaine de la microbiologie industrielle et de la fermentation, qui s'étend du niveau Bac au niveau Bac+8. Ce projet, qui inclut la création à Aurillac d'un Master 2 en alternance dès 2024, renforcera l'infrastructure éducative et de recherche du PEM2I.

## OBJECTIF 7 : DEPLOYER UNE STRATEGIE GLOBALE ET SYSTEMATIQUE D'INTERNATIONALISATION A L'ECHELLE DE L'ETABLISSEMENT

La stratégie d'internationalisation de l'UCA est un point transverse qui se positionne au cœur du projet d'établissement, et qui se décline avec comme objectifs de reconnaître l'UCA en Europe comme un site universitaire reposant sur l'excellence en matière de recherche et de formation, d'offrir à ses étudiants des opportunités d'étude et d'emploi à l'international, et de poursuivre l'accueil, l'inclusion et l'ouverture au monde. Ainsi pour consolider la dimension européenne de l'UCA, l'établissement a coordonné une alliance universitaire européenne (**ARTEMIS**) regroupant 8 universités et plus de 80 collaborateurs, pour un dépôt de candidature en février 2024 en vue d'obtenir le statut **d'université européenne\***, sur le thème porteur de la mobilité durable dans les territoires ruraux. Par ailleurs, une démarche est en cours pour soutenir la mobilité des différents publics de l'UCA, en intégrant notamment les mobilités des personnels au plan de formation, comme outil de développement professionnel. L'amélioration de l'accueil des publics internationaux demeure également une priorité pour renforcer l'internationalisation et l'attractivité de l'établissement. Courant 2024, l'UCA se dotera d'un **Welcome Desk** pouvant accueillir l'ensemble des publics internationaux.

### **\* FOCUS : Le portage d'une alliance européenne (ARTEMIS : Alliance for Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion, Sustainability) en vue d'un label Université européenne**

Les Universités européennes sont des alliances se distinguant par une coopération approfondie des établissements impliquant l'ensemble de leurs domaines d'activité (enseignement, recherche, innovation) et leurs niveaux d'organisation. L'UCA a coordonné une alliance européenne regroupant désormais 8 universités et plus de 80 collaborateurs. Notre alliance regroupe des universités ancrées dans un écosystème territorial spécifique, notamment dans les zones rurales ou montagneuses, avec des enjeux de mobilités durables liées à la spécificité des territoires, en incluant la dimension du développement régional et de la transition régionale. Le projet d'université européenne a ainsi vocation à faire entrer l'Europe et ses valeurs dans les territoires plus enclavés. L'expertise dans le domaine dans la mobilité durable est un bon levier pour répondre à cette demande. Le projet a été déposé le 6 février en vue d'un label d'Université européenne. Des actions ont d'ores et déjà été engagées par ce consortium au cours de l'année 2023 : tremplin étudiant Campus Europavox, incubateur de réseaux collaboratifs en sciences humaines et sociales.

*[Illustration à ajouter]*

## DOMAINE RECHERCHE

Impulser et accompagner une activité de recherche de qualité, ouverte sur la société, sur les territoires, sur l'Europe et sur le monde

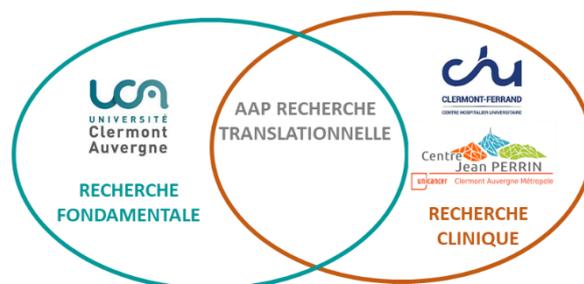
## OBJECTIF 1 : ACCOMPAGNER L'ACTIVITE DE RECHERCHE

Labellisée définitivement Université I-Site en Mars 2022, l'UCA poursuit son ambition de promouvoir sur le site Clermont Auvergne une recherche de qualité, identifiée et reconnue à l'échelle nationale et internationale sur un très large spectre disciplinaire, en s'appuyant sur ses 36 laboratoires de recherche, ses 2 unités d'appui et de recherches et ses trois fédérations de recherche. Afin d'accompagner les communautés scientifiques et de créer un effet d'entraînement pour l'ensemble de l'établissement autour d'un thème identifiant « Concevoir des modèles de vie et de production durables », l'UCA s'est attachée à :

- **Déployer les projets** dont elle a été lauréate dans le cadre des Programmes d'investissement d'Avenir (I-Site CAP 2025, SFRI CAP GS et IdéES CAP ART), de France Relance (préservation de l'emploi de R&D) et de France 2030 (Programme d'accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR), Pôle d'Innovation Universitaire (PUI)). Ces projets participent à **dynamiser le potentiel scientifique** de l'UCA et à **accroître sa visibilité et son rayonnement** tant au national qu'à l'international ;
- **Mobiliser des moyens financiers** conséquents dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER), du FEDER et de nos partenariats avec les collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, conseils départementaux, ...) afin d'amener au meilleur niveau technologique nos **plateaux techniques et nos infrastructures de recherche** en organisant au sein de chaque communauté scientifique une priorisation des besoins ;
- Actionner le **dispositif des chaires de professeur junior** (CPJ) de la LPR (avec 5 recrutements depuis 2021), en concertation étroite avec nos partenaires ONR (CNRS, INSERM, IRD, INRAE), afin d'assurer un renforcement disciplinaire des unités de recherche et d'attirer au sein d'un vivier international identifié, de jeunes spécialistes du domaine particulièrement prometteurs.

## FOCUS : Mise en place de l'AAP Recherche Translationnelle en Santé.

L'UCA, le CHU et le Centre Jean Perrin, partenaires sur le site clermontois des recherches menées dans le domaine de la santé, ont souhaité promouvoir les actions de **recherche translationnelle** et fluidifier les échanges entre la recherche fondamentale et celle orientée vers les patients ou encore la santé des populations.



Pour cela **depuis 2022**, les établissements ont décidé d'ouvrir conjointement, un appel à projets (AAP) afin de stimuler **l'émergence d'une recherche translationnelle** de haut niveau et soutenir des projets collaboratifs de recherche translationnelle en santé ou de recherche clinique. Ceux-ci s'appuieront sur des recherches fondamentales afin de proposer des solutions de diagnostic et/ou des pistes de thérapies au bénéfice de la prise en charge des patients, ou bien une amélioration de la compréhension des maladies, des traitements plus efficaces et mieux tolérés. Ce sont **13 projets** qui ont pu être financés à hauteur de 40k€ chacun lors des deux premières vagues de cet AAP annuel.

## OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR L'INNOVATION ET LES PARTENARIATS AVEC LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE

Afin d'accélérer ses actions en faveur de l'innovation, l'UCA s'est positionnée parmi les premières Universités à bénéficier d'un **Pôle Universitaire d'Innovation labellisé CAP I-TERR** (Clermont Auvergne Project Innovations et Territoires).

Celui-ci a été mis en place fin 2021, en tant que site pilote et labellisé définitivement en juin 2023 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



Ses principaux objectifs sont :

- de construire une gouvernance élargie à l'ensemble des acteurs de **l'écosystème d'innovation** ;
- d'élaborer une **stratégie d'innovation** à l'échelle du site en priorisant des thématiques de manière concertée en prenant en compte l'excellence académique et les **besoins du territoire** ;
- d'accroître **l'efficacité** des actions portées ;
- de faciliter **l'accès aux compétences**, moyens et résultats de la Recherche ;
- d'augmenter la **qualité et le flux de projets** entre acteurs académiques et partenaires socio-économiques.

L'UCA en relation avec 7 autres membres fondateurs (le CNRS, l'INRAe, l'IRD, CA INP, VetAgroSup, le CHU et sa filiale Clermont Auvergne Innovation) se positionne comme la clé de voûte de l'écosystème d'innovation du territoire, en renforçant la connexion et la coordination de l'ensemble des acteurs déjà implantés. Une signature dédiée à « l'impact de l'innovation » en créant une synergie entre les performances économiques, environnementales et sociales des innovations, et un monde socio-économique qui doit relever des défis écologiques et sociétaux a ainsi été construite. La structuration de la **Maison de l'Innovation**, lieu totem, regroupant des acteurs locaux et régionaux incarne cette ambition.

Parallèlement, l'UCA a poursuivi son soutien à sa Plateformes d'Assistance à la Recherche, aux Technologies et aux Entreprises (**UCA Partner**) et à sa filiale **Clermont Auvergne Innovation** pour assurer la promotion de ses compétences et de son parc technologique performant et polyvalent, auprès des laboratoires académiques et des partenaires socio-économiques.

### **FOCUS : Organisation des assises de l'Innovation**

Une action emblématique de ce positionnement a été la réalisation les 6 et 7 décembre 2022 des **assises de l'Innovation** pour présenter le Pôle Universitaire d'Innovation CAP I-TERR :

- 30 intervenants (représentants du ministère, de BPI France, d'ONR, de laboratoires de recherche, d'industries, d'entreprises, de pôles de compétitivité, de collectivités, de chambre consulaire et confédérations d'entreprises...)
- 150 participants
- Deux jours d'échanges qui ont permis d'aborder les thèmes liés :
- à la stratégie d'innovation, de recherche partenariale et la *deeptech*
- à la déclinaison des Pôles d'Innovation Universitaires à l'échelle nationale
- les mises en réseau dans un territoire d'innovation
- les attentes et engagements des partenaires économiques
- la réindustrialisation et l'entrepreneuriat.

### OBJECTIF 3 : RENFORCER L'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE/ EUROPE

Sur la base des recommandations énoncées par le HCERES (évaluation 2020), l'UCA a redéfini une stratégie d'internationalisation de la recherche proactive afin d'améliorer le taux de réponse et de réussite à des projets internationaux, sécurisant ainsi sa place dans les plus grands classements scientifiques et son rayonnement international. Cette stratégie repose essentiellement sur :

- sa **participation à de nouveaux programmes** porteurs aux côtés des bailleurs de fonds de la recherche internationale (MEAE, CNRS, Union Européenne, ANR, AUF...) et un accompagnement de proximité des enseignant chercheurs par les services d'appui (cellule Europe de site; Pole Accompagnement de projet...). Une sensibilisation spécifique a été engagée afin d'encourager le **dépôt de projets européens** avec une attention particulière sur les dispositifs ERC.
- l'accompagnement **des mobilités à l'international** de ses personnels que ce soit pour des **missions courtes, moyenne ou longue durée**. Ainsi par exemple, l'UCA à travers sa Fondation (**son outil de mécénat**), a souhaité mettre en place, un accompagnement financier à la **mobilité internationale longue durée** (supérieure à 3 mois) des enseignant.e.s-chercheur.e.s et chercheur.e.s pour accentuer les partenariats scientifiques pérennes.
- le développement de **l'internationalisation du doctorat** et la promotion des **cotutelles de thèse**
- la promotion et la qualité de l'accueil des **Professeur.e.s Invité.e.s** à l'UCA grâce à un programme souple et incitatif d'invitation et un renforcement des stratégies du **centre d'accueil Euraxess** pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s étrangers dans le cadre du label HRS4R.

La volonté affichée est de prôner davantage des axes communs « enseignement/recherche » vis-à-vis de nos partenaires en Europe et à l'international.

#### **FOCUS : Internationalisation du doctorat**

L'UCA a fait de l'internationalisation du doctorat sur le site Clermont Auvergne l'une de ses priorités. Dans ce cadre, des **mobilités européennes et internationales** de « courte » et « moyenne » durée pour les doctorants du site Clermont Auvergne sont soutenues à l'aide de moyens financiers, provenant des séjours de stage Erasmus + ainsi que grâce à un financement du programme I-SITE CAP 20-25 fléché sur la stratégie internationale pour les mobilités internationales doctorales.

En complément, afin de promouvoir le rayonnement international des travaux des doctorants, l'UCA soutient les doctorant.e.s lors de leur **participation à des congrès internationaux** afin de présenter leurs résultats de thèse. L'établissement soutient également financièrement la participation de **membres internationaux au jury lors des soutenances** de thèse à l'UCA. (<https://www.uca.fr/international/appels-a-projets/doctorants>)



**SÉJOUR DE RECHERCHE**

Vous souhaitez réaliser votre recherche dans un laboratoire étranger?  
L'UCA finance votre séjour!

Envoyez vos demandes pour l'année 2024 du 20 février au 9 avril à [aap-internationauxinternes@uca.fr](mailto:aap-internationauxinternes@uca.fr)

Erasmus+  
CAP 2025  
SITE CLERMONT  
UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

#### **OBJECTIF 4 : AFFIRMER DES ORIENTATIONS PRIORITAIRES EN MATIERE DE SCIENCE OUVERTE**

Au cours de ces dernières années, l'Université Clermont Auvergne a poursuivi ses actions et engagements en faveur de la *Science Ouverte*.

Une des actions concerne la mise en place d'une offre de services destinée à la communauté scientifique autour des plans de gestion des données afin de favoriser leur ouverture selon les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable).

En 2020, les actions ont été initiées par la mise en place d'un groupe de travail\* « Gérer et partager les données de la recherche » à l'UCA, constitué d'acteur·rices aux multiples compétences et pluridisciplinaires. Les discussions se sont traduites par la mise en place d'un atelier de la donnée G.O.T.O.D.O UCA (Gérer, Ouvrier, Trouver, Obtenir les Données à l'UCA). Sur la trajectoire de labellisation, cet atelier est inscrit, depuis 2022, dans le réseau national des Ateliers de la donnée recherche.data.gouv (<https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/ateliers-de-la-donnee-des-services-generalistes-sur-tout-le-territoire>).

L'offre de service qui s'adresse à la communauté est organisée autour de 4 services :

- **Guichet unique « Données de la recherche » et base de connaissances « Ouvrir et gérer ses données de recherche avec l'UCA »** autour des données : une porte d'entrée unique pour toutes les questions en lien avec les données de la communauté scientifique de l'UCA et un ensemble de fiches pratiques qui sera alimenté régulièrement.
- **Gérer et partager ses données de recherche dès le début de sa thèse** à travers la mise en place d'un module de formation « Concevoir un plan de gestion de données - Gérer et partager ses données de la recherche ».
- **Anticiper et coordonner l'ouverture des données, en proposant aux laboratoires, une aide** à la rédaction d'un Plan de gestion de données (PGD) d'entité.
- **Accompagnement au dépôt des données dans des entrepôts nationaux et/ou thématiques** à travers la mise en place de formation et d'un accompagnement dans la description et l'organisation des données. En parallèle, l'UCA bénéficie d'un espace dédiée aux dépôts de données FAIRs dans recherche.data.gouv.
- Une matinée d'étude « Ouvrir ses données de recherche avec l'UCA », organisée le 23 juin, a été l'occasion d'échanger avec une diversité d'intervenantes sur une Science ouverte et reproductible et de présenter les nouveaux services UCA (<https://science-ouverte.uca.fr/evenements/journees-detude>).
- La cellule science ouverte de l'UCA a été renforcée par le recrutement d'un ingénieur d'étude localisé au mésocentre, en charge de formation aux PGD et à l'accompagnement à la FAIRisation des données.

\* La cellule science ouverte de la BU, des membres du Mésocentre, Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI), Pôle Ingénierie de Projets (PIP), Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (MSH), du Cloud Environnemental au bénéfice de l'Auvergne Agriculture (CEBA), des membres de la communauté scientifique (OPGC, LMGE...)

**FOCUS : Ouverture de services de l'atelier**

L'UCA s'est organisée afin d'offrir des services à la communauté scientifique autour des plans de gestion des données pour favoriser leur ouverture selon les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable). Il s'est agi essentiellement de :

1. Mettre en place un service cohérent et visible d'accompagnement à la communauté scientifique
2. Proposer des formations et les ressources nécessaires
3. Accompagner la communauté scientifique aux dépôts des données dans recherche.data.gouv.



**OUVRIR ET GÉRER  
SES DONNÉES  
DE RECHERCHE  
AVEC L'UCA**

*Guichet unique*

## OBJECTIF 5 : AMPLIFIER LE DIALOGUE SCIENCES ET SOCIÉTÉ

Le soutien financier MESR apporté par la labellisation SAPS (2022) pour le projet stratégique Science Avec et Pour la Société en Auvergne (SAPSAU), porté par l'UCA pour le compte de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche associés, a permis de renforcer le **développement du dialogue science et société**.

En s'appuyant sur l'équipe du Centre d'Excellence de Science Partagée en Auvergne (CESPAU) de la DRED, la conduite du projet SAPSAU a fédéré les établissements associés et a structuré un réseau de partenaires et acteurs de CSTI (Culture Scientifique Technique et Industrielle) du territoire (associations, collectivités, entreprises), en déployant un plan ambitieux constitué par :

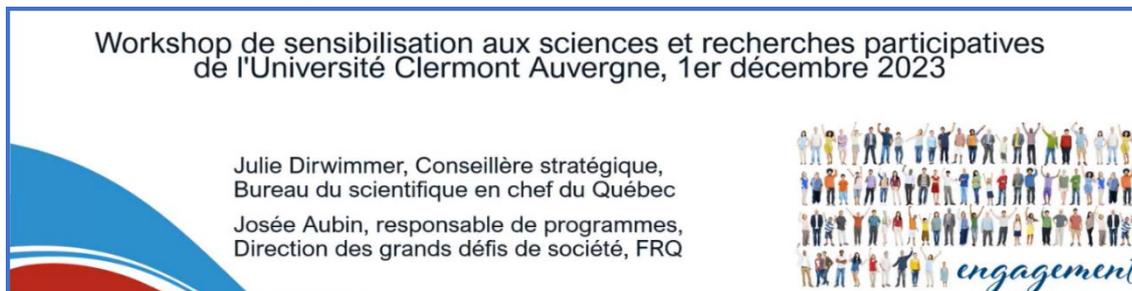
- **Des actions organisées à destination des différents publics** : Journée Internationale des Femmes et des Filles de Science (lycées), Manifestation grand public dans les territoires « 2 heures pour comprendre » les espaces de fraîcheur (Vichy), l'alimentation des séniors (Chamalières), les réseaux de chaleurs (Issoire), Workshop pour sensibiliser les chercheurs du site aux sciences et recherches participatives.
- **Des outils numériques** : création du Portail Puy de Sciences (<https://puydesciences.uca.fr/>), création d'un musée virtuel, de séries vidéos Science%Auvergne, ... ) **et de dispositifs art et science** : projet Portes de Givre.

En ce qui concerne les actions à destination de la communauté universitaire du site et pour promouvoir les projets de Sciences et de Recherches Participatives, le CESPAU a accompagné les chercheurs dans le montage de leurs dossiers d'AAP SAPS Recherches Participatives 1 et 2 de l'ANR : <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-science-avec-et-pour-la-societe-recherches-> (1 lauréat UCA en 2023 pour RP2).

Un 1er workshop de Sciences et de Recherches Participatives (SRP) a été organisé en décembre 2023 (replay workshop <https://opencast.dsi.uca.fr/paella/ui/watch.html?id=9646d24c-b322-4c7d-a330-2443befb0385>) pour sensibiliser la communauté universitaire à ces méthodologies qui montent en puissance à l'échelle internationale.

### **FOCUS : Organisation d'un workshop de Sciences et de Recherches Participatives (SRP)**

Cette manifestation organisée en collaboration avec Julie Dirwimmer, Conseillère stratégique – relations sciences et société, Bureau du scientifique en chef du Québec, a réuni une cinquantaine de participants. La présentation des différents projets québécois, parisien et clermontois et les échanges ont permis une réelle prise de conscience au sujet des SRP.



## DOMAINE FORMATION

Une stratégie globale orientée vers la réussite des étudiants, par la qualité des formations, leur adossement à la recherche, la transformation pédagogique, l'approche compétences et la professionnalisation, l'ouverture internationale

### OBJECTIF 1 : LA REUSSITE DES ETUDIANTS

La **liaison Secondaire/Supérieur** a été renforcée depuis 2021 avec l'instauration régulière de présentations de l'évolution de l'offre de formation auprès des CIO de l'Académie et la présence de La Fabrique dans des forums organisés sur les sites territoriaux. Les étudiants ambassadeurs et les enseignants se sont également fortement mobilisés pour aller dans les lycées, notamment pour présenter la réforme des études de Santé, du BUT ou les attendus des filières en tension comme STAPS.

Des dispositifs d'accompagnement, comme le tutorat pédagogique, RéoPass ou l'accueil d'étudiants en parcours adaptés, ont été soutenus. Le COPIL Licence établissement permet chaque année l'évaluation des dispositifs, le bilan et les perspectives des comités Licence, organisés au niveau des instituts. Des ateliers, des conférences, des actions type job dating ont été mis en œuvre pour permettre à tous les étudiants de l'UCA de travailler leur méthodologie de travail, leur projet, ou leur réorientation, leurs candidatures à des formations sélectives, leur insertion professionnelle

Le dispositif de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant a été renforcé à la rentrée 2023. Les premiers OpenBadges permettent la diversification des modalités de reconnaissance des compétences et des connaissances.

Sur la suite du contrat, on s'attachera tout particulièrement à travailler :

- La lisibilité des parcours et les passerelles, dans le cadre notamment de la réforme du BUT.
- L'articulation Licence/Master, en veillant à une meilleure poursuite de nos N3 dans nos Masters.
- Les travaux d'intégration du contrat pédagogique de réussite dans Numépass, comme un outil numérique de pilotage.

### **Action emblématique : la validation du Nouveau Coursus Universitaire (NCU) MonPassPro (MPP) et la précision de ses objectifs.**

Le projet de nouveau cursus à l'Université « Mon Pass Pro » de l'UCA a été validé fin 2023 par le jury international. Cette validation marque la pérennisation des moyens et des actions inscrites dans le projet, dont les objectifs ont été revus en 2023 : renforcement des liens avec le monde professionnel, évaluation de l'impact des actions du NCU sur la réussite académique ou relative au projet de l'étudiant donc éventuellement hors UCA. Les évaluations des différents dispositifs prennent en compte à la fois les compétences à s'orienter, les compétences psycho-sociales mais aussi l'impact en termes d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études. Ces **évaluations comme les adaptations** apportées se basent sur des travaux scientifiques (deux thèses, travaux de nombreux étudiants en Master...).



Le **jeu sérieux UCA Travel Tour** destiné à l'intégration des néobacheliers en N1 (en septembre de chaque année) s'est fortement déployé en 2023-24 pour toucher 37% des Licences avec un retour très positif des étudiants qui y ont participé. L'intégration des TD **RéoPass 1** dans les maquettes de N1 s'est accéléré puisqu'elle concerne 24 Licences sur 29 en 2023-24. 3 parcours professionnalisants **RéoPass2 ont été créés en N3**

**NuméPass** met dorénavant à disposition des acteurs concernés par l'accompagnement des étudiants une application web centralisant de façon sécurisée et confidentielle toutes les données individuelles concernant le parcours de l'étudiant et permettant d'étoffer son accompagnement tout en enrichissant la connaissance des publics cibles.



Session 2023 de l'UCA Travel Tour à la bibliothèque Marie-Hélène Lafon

## OBJECTIF 2 : LA TRANSFORMATION PEDAGOGIQUE

**Le catalogue de formations** à la pédagogie proposé aux enseignants et EC s'est étoffé et renouvelé en 2023. Il propose dorénavant 27 formations autour de la conception d'enseignements pour favoriser, soutenir et évaluer les apprentissages, 16 pour outiller numériquement ses pratiques pédagogiques. Un nombre total de 94 sessions ont été suivies en 2023 par 477 enseignants. Depuis 2021, il y a eu 238 sessions de formations suivies par 1051 enseignants (et 442 personnels non enseignants).

**L'aménagement de salles type *learning labs*** dédiées à des pratiques pédagogiques différentes, plus interactives, ont été déployées sur un grand nombre de sites de l'UCA via l'Appel à Initiative Créative (AI). En 2023, 7 nouvelles salles ont vu le jour, elles s'ajoutent aux 3 salles créées en 2021 et aux 5 en 2022, soit un **total de 15 *learning labs***. Cette action se poursuivra chaque année du contrat jusqu'en 2026 et dépassera certainement la cible visée.



Le groupe des Nouveaux Enseignants Chercheurs formés en 2023



La salle de créativité du pôle mutualisé du Campus des Cézeaux

L'**appel à projets STP** (Soutien à la Transformation Pédagogique) a permis à des dizaines de porteurs de projets pédagogiques d'être accompagnés dans le déploiement de leur projet depuis 2021 (28 en 2023). De même le dispositif de **formation des nEC** a formé 60 nouveaux EC depuis 2021. **Le nombre d'apprenants concernés** par les enseignements transformés s'élevait à 10900 en 2022-23 et 6470 en 2023-24. Le Pôle IPPA a organisé en 2023 un **colloque de 2 jours, Les Journées des Pédagogies Immersives** qui a réuni 100 participants, 40 établissements, 20 conférenciers et 4 ateliers de réalité virtuelle. Depuis plusieurs années, l'UCA a déployé l'accompagnement des EC par des **ingénieures pédagogiques (IP) de proximité** et en 2023 on dénombrait 9 recrutées IP en composantes de l'UCA. De plus **3 enseignants ont intégré** le Pôle IPPA sur des missions particulières (suivi de projets pédagogiques, formation, dépannage des EC...).

En 2022, un **conseil scientifique du programme LIA (Learn'In Auvergne), doté d'un AAP projet annuel** a été mis en place pour accompagner les recherches sur l'évaluation des dispositifs pédagogiques dans l'enseignement supérieur et les démarches autour de l'apprentissage coopératif assisté par le numérique.

**Deux premiers projets recherche ont été lauréats en 2023 de l'AAP Scientifique du LIA** (le projet RACINES et le projet EDUAC).

**Action emblématique du contrat 2021-26 : Ancrage de la politique de transformation pédagogique et numérique dans le Learning Center du centre-ville (ouverture septembre 2024).**

L’emménagement du Pôle IPPA dans le Learning Center, Le KAP, est prévu pour l’été 2024 et le travail de préparation en amont s’est intensifié depuis 2021. Les ateliers de formation et les expérimentations pédagogiques ont été repensés pour se tenir dans les nouvelles salles de formation modulables et équipées des dernières générations de matériel pédagogique numérique. La journée PEPI (Partage d’Expériences en Pédagogie Innovante) annuelle et la journée d’accueil des nouveaux enseignants-chercheurs (nEC) de chaque rentrée ont été repensées pour se dérouler dans le hall du KAP. Le studio d’enregistrement du KAP, plus grand, a été équipé de nouveau matériel plus performant et une organisation en autonomie a été pensée pour permettre aux EC d’être indépendants dans leurs productions audiovisuelles. De **actions co-portées** par le Pôle IPPA, La Fabrique, le club des Entreprises et la BU ont été imaginées : travail autour des compétences étudiantes (à s’orienter, à se documenter, à étudier), de l’insertion professionnelle (compétences numériques, des réseaux sociaux), des compétences ...

*[Illustration à ajouter]*

### OBJECTIF 3 : L'APPROCHE PAR COMPETENCES

Le projet de déploiement de l'Approche par compétences (APC) à l'UCA est porté par le pôle IPPA et une équipe de **2 conseillères pédagogiques dédiées à l'accompagnement des équipes pédagogiques et 4 conseillères pédagogiques qui consacrent une partie de leur temps de travail à cette mission.**

Pendant 3 ans, les efforts se sont concentrés sur la co-construction du cadrage APC aux niveaux politique et stratégique, autour des jalons définis initialement : constitution d'un référentiel de compétences basé sur la fiche RNCP et mise en place de situations pédagogiques propices au développement et à l'évaluation des compétences obligatoires ; mise en place d'un portfolio et évaluation certificative des compétences facultatives. Des ateliers de formation ainsi que de la documentation sur un espace dédié (<https://ippa.uca.fr/approche-par-competences>) ont été conçus et mis à disposition de toute la communauté. Des accompagnements des responsables de formation et des équipes pédagogiques ont été proposés et 21% des mentions de diplôme de l'UCA ont déjà pu en bénéficier. Plus d'une dizaine de projets autour de l'APC ont été financés par l'appel à projets interne STP (Soutien à la Transformation Pédagogique). En parallèle, des travaux ont été menés avec la DOSI (Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information) afin de construire un outil de suivi et d'évaluation des compétences : UCAComp. Sa première version (permettant de déclarer des référentiels de compétences par mention de diplôme) est actuellement en production. Un outil de portfolio numérique est également en phase de test : CompFolio, basé sur l'outil Mahara.

#### Perspectives pour les 3 prochaines années

L'objectif principal de cette deuxième étape de déploiement est d'engager de nouveaux diplômés en se rapprochant du terrain et en déployant les éléments suivants :

- **Maintenir une dynamique basée sur le calendrier suivant :**
  - Septembre 2024 : déploiement pour les référentiels et les deux premières mises en situation
  - Septembre 2025 : nouvelles mises en situation et mise en place de portfolio (facultatif)
  - Septembre 2026 : nouvelles mises en situation et blocs de compétences (facultatif)
- **Procéder à un état des lieux du déploiement à l'échelle de l'établissement** sous la forme d'entretiens avec les responsables de composante pour aboutir à un bilan complet pour juin 2024 ;
- **Animer un réseau d'acteurs APC** : cartographie des acteurs APC au sein de l'établissement et constitution d'une communauté témoignant de ses expériences lors d'événements dédiés en 2024 et 2025 ;
- **Former et accompagner les équipes pédagogiques, responsables de formation et ingénieurs pédagogiques de proximité** : ateliers de formation à la demande dans les composantes, mise à disposition de documentation dédiée et notamment de scénarii d'implantation de l'APC ;
- **Outiller le déploiement** : développement et mise en production d'UCAComp pour déclarer les mises en situation pédagogiques (2024) et positionner les étudiants sur les niveaux d'atteinte des compétences (2025) ; délivrance d'une attestation de développement des compétences pour chaque étudiant.

**Action emblématique : Un accompagnement des acteurs au plus près du terrain**

La volonté de prendre en compte les problématiques de terrain pour cadrer le projet de déploiement de l'APC à l'UCA a nécessité de mettre en place deux niveaux d'action principaux :

1. Niveau politique et stratégique : des échanges réguliers avec les Directrices et Directeurs d'Instituts et/ou de Composantes avec un système d'allers-retours entre les propositions de cadrage et les perspectives de mise en œuvre dans les stratégies au sein des instituts ou des composantes ;
2. Niveau opérationnel : des accompagnements auprès des responsables de diplôme qui mettent à l'épreuve les propositions méthodologiques dans des réalités très différentes d'une composante à l'autre, d'un niveau de diplôme à l'autre... et les font évoluer pour en faire des outils opérationnels dans différents contextes.

Le choix a été fait de focaliser cette première étape de déploiement sur la mise en place d'une démarche agile et collaborative de co-construction avec des acteurs impliqués au sein de l'établissement. Cette phase a eu pour objectif de construire les outils pour un déploiement généralisé dans une seconde phase.



Le stand « Approche Par Compétence » lors de la journée « partage d'expérience en pédagogie innovante », juin 2023

#### OBJECTIF 4 : PROCESSUS QUALITE DES FORMATIONS

Une réunion sur le « processus qualité des formations » a permis de partager les objectifs et de constituer différents groupes de travail chargés d'avancer sur :

- **Le suivi des modes de fonctionnement des conseils de perfectionnement.** On constate que le nombre de compte-rendu des conseils de perfectionnement qui parviennent chaque année à la Direction de la Formation a progressé mais la cible de 100 % n'est pas atteinte. Il s'agira aussi de se donner les moyens pour mesurer le rôle du conseil de perfectionnement dans l'amélioration continue de la formation.
- **L'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE),** pour outiller les responsables de formation et les doyens dans le cadre de l'amélioration continue des formations. Un outil spécifique efficace a été choisi puis acquis (Blue explorance). Une commission dédiée a piloté la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif, réalisé par l'Observatoire de Formations et du Devenir des Etudiants (OFDE). La première vague d'enquête a démarré le 15 janvier 2024.
- **La mise en place de suivis de cohortes spécifiques.** A titre d'exemple, certaines cohortes d'étudiants concernés par la réforme des études de Santé ont été étudiées, pour fournir des indicateurs au comité de pilotage de la réforme, chargé de faire des propositions sur les contenus des formations, les modalités de classement et les épreuves.



- **L'évolution des certifications proposées aux étudiants.** L'UCA a introduit en 2023 les OpenBadges, représentations numériques d'une compétence, d'une réalisation ou d'un engagement. Elle offre trois badges : le Badge « Développement Durable » qui atteste d'une connaissance des enjeux environnementaux ; le Badge « Entrepreneuriat » qui valorise l'engagement dans une démarche entrepreneuriale et le Badge « Vie Associative Étudiante » qui reconnaît l'engagement étudiant et valorise le développement de compétences associatives. Pour 2024, de nouveaux badges sont en cours de développement
- Un espace MOODLE dédié, pour **améliorer la lisibilité de l'information pour les équipes administratives**, à l'attention des responsables et des collègues en scolarité, sur tous les champs de la formation.

Au cours des trois prochaines années, on s'attachera tout particulièrement à travailler :

- Un « Moodle étudiants » par année de formation, pour améliorer la lisibilité de l'information administrative et pédagogique pour les étudiants
- L'élaboration d'une base de données partagée sur chaque formation
- Un « vademecum du responsable de formation » pour améliorer la lisibilité de l'information pour les équipes pédagogiques
- L'appropriation du processus qualité par tous les acteurs

#### **Action emblématique : Des démarches dans des UFR : exemples de l'UFR de Pharmacie et de l'IAE**

La Conférence Internationale Des Facultés de Pharmacie d'Expression Française (CIDPHARMEF) a mené une mission d'évaluation de l'**UFR de pharmacie** de l'Université Clermont Auvergne, avec des groupes de travail

(enseignants chercheurs, personnels BIATSS et étudiants) autour des thématiques de l'autoanalyse : Environnement de l'UFR, Mission et objectifs, Direction, organisation et administration, Programme des études des différents cycles, Etudiants, Ressources, Formation continue et Coopération internationale.

Le processus est achevé avec un rapport final, transmis début janvier 2024, qui comprend un certain nombre de points d'amélioration pour chacun des aspects abordés. Il en découlera des actions concrètes à court et moyen terme.

huit



L'IAE Clermont Auvergne est également engagé dans une démarche équivalente, avec la certification de services ACSB, qui permettra d'attester que les engagements de service rendu aux usagers sont conformes à un référentiel. La démarche associe également les enseignants, les administratifs, les étudiants et les partenaires du monde socio-économique.

Si ces démarches d'autoévaluation génèrent une charge importante de travail, elles sont également l'occasion de réflexions collectives qui contribuent aussi à la cohésion des personnels et à l'amélioration des processus. Un regard extérieur permet aussi d'affirmer de constituer une feuille de route partagée des actions à mener pour les prochaines années dans un souci d'amélioration permanent.

## OBJECTIF 5 : INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS

L'UCA a entrepris des actions ambitieuses pour s'inscrire pleinement dans les grands projets européens stratégiques relatifs à la formation. La première initiative a consisté à déposer une candidature en vue d'obtenir le statut d'Université européenne, regroupant un total de huit Universités partenaires positionnées partout en Europe. Le thème central de cette candidature est la mobilité durable dans les territoires isolés. Parallèlement, l'Université a redoublé d'efforts pour renforcer sa participation à l'action clé 1 (Etude) dans le cadre du programme ERASMUS +, rétablissant les mobilités au niveau d'avant la pandémie. Cette démarche inclut le soutien des actions collectives internationales des étudiants par le biais d'appels à projets, ainsi qu'une amélioration significative de l'accueil des publics internationaux.

Une autre facette de cette stratégie est le développement des Blended Intensive Programs (BIP) et de l'Internationalisation à la Maison. Cinq Blended Intensive Programs ont été mis en place pour promouvoir la mobilité durable, combinant des échanges en distanciel et en présentiel. Cette initiative englobe également une coopération interuniversitaire, renforçant ainsi les liens entre les institutions partenaires

Parallèlement, l'UCA s'engage activement dans le soutien des projets de mobilités académiques. Une montée en puissance significative des Appels à Projets (AAP) d'établissement a été observée, avec des enveloppes budgétaires en constante augmentation. Cette démarche vise à encourager et à financer des projets novateurs et favorisant l'échange de connaissances et le renforcement des liens entre institutions.

Le renforcement de l'attractivité de notre établissement passe dans un premier temps par la promotion de l'offre de formation auprès des publics internationaux. Celle-ci a été accentuée à travers la présence accrues de l'UCA sur des salons internationaux. Un gros travail de refonte et d'amélioration des supports de communication a été finalisé pour proposer des plaquettes multilingues, attractive et proposant une vision globale des disciplines et services proposés par notre établissement. Une réflexion est en cours sur les pages web de la DRIF qui accueilleront à la rentrée le future OnLine Welcome Desk.

L'amélioration de l'accueil des publics internationaux demeure une priorité pour renforcer l'internationalisation et l'attractivité de l'établissement. D'ici Septembre 2024, l'UCA se dotera d'un Welcome Desk pouvant accueillir l'ensemble des publics internationaux. Ce futur espace multi-service sera déployé pour faciliter les démarches des publics internationaux, et divers dispositifs complémentaires seront mis en place, tels que le mois de l'Accueil, le parrainage international, des événements d'intégrations sur le territoire.

Par ailleurs, des efforts significatifs ont été déployés pour former les personnels à l'accueil des étudiants internationaux notamment via le réseau des référents de l'accueil international (kit d'accueil / guide et note de procédures bilingue). La DRIF a également mis en place une action de formation à l'interculturalité. Un travail est en cours avec la DRH pour renforcer les cours d'anglais spécifique à destination des personnels administratifs.

Les partenariats internationaux ainsi que les accords bilatéraux sont en forte augmentation. Ainsi les 150 accords actifs sont consolidés, améliorés et renforcés notamment en intégrant plus fortement la dimension d'ancrage territorial en particulier avec le réseau des villes Michelin ou bien la ville de Clermont. Parmi les collaborations notables nous pouvons citer les projets avec les Universités de Clemson et Anderson, le partenariat avec l'Université de Kremenchuk en Ukraine récemment jumelée avec la ville de Clermont-Ferrand et les Entretiens Jacques Cartier.

## OBJECTIF 6 : PROFESSIONNALISATION

L'offre de formation en alternance de l'UCA et le nombre d'alternants inscrits a fortement progressé avec 27% de formations supplémentaires ouvertes à l'alternance et 23% d'alternants supplémentaire (-20% sur contrats de pro, +47% en contrat d'apprentissage). Cette offre d'alternance concerne d'abord l'IUT et l'IAE (58% des contrats signés) mais aussi 85% des composantes. Pour ce développement l'UCA s'est appuyé sur des partenariats avec 9 CFA externes : un CFA généraliste Formasup (70% des apprentis) et 8 CFA sectoriels. La communication sur cette offre spécifique a été améliorée.

L'UCA a maintenu l'accès à l'ensemble de son offre de diplômes nationaux en formation continue et conforté son offre de formation spécifique (DU, DIU, modules). C'est une activité stable sur la période avec environ 1700 stagiaires de formation continue accueillis par année universitaire. En 2022 l'UCA a été retenue sur un financement Compétence et Métiers d'Avenir dans le cadre du consortium Digital FCU avec 18 autres établissements et le GIP FUN pour le déploiement sur la période 2022-2027 de ressources de formation continue distancielle.

L'UCA a renforcé sa politique d'accès à la diplomation par le dispositif de Validation des Acquis et de l'Expérience avec 155 jurys organisés et un taux de validation de 100% grâce à une offre d'accompagnement associant des enseignants chercheurs et des personnels VAE de la direction de la formation de l'établissement.

### **Perspectives**

- Le projet de club d'entreprises est un vecteur d'échanges et de projets collaboratifs entre les milieux socio-économique et universitaire sur les questions d'emploi, de compétences et de formation. Il vise à développer et nourrir un partenariat durable en réseau, à renforcer la connaissance réciproque des acteurs et leurs interactions notamment en matière de professionnalisation et d'insertion. En 2024, il se concrétise par une participation au pilotage de l'UCA et une contribution au travail préalable à la construction de l'offre de formation 2027-2031.
- Les collaborations avec les partenaires du monde socio-économique seront également consolidées à travers les Campus des Qualifications et des Métiers (CMQ) et notamment le CMQ « production industrielle de demain ».
- UCA Pro est réaffirmé en tant que réseau social professionnel de l'UCA.

### **Action emblématique : Un JobDating Alternance**

En 2021 l'UCA a mis en place un job dating en visio en ligne pour faciliter la mise en relation entre des étudiants candidats à l'alternance et des employeurs en recherche d'alternants. Ce service est ouvert sur une journée de juin. Il s'est mis en place dans un contexte de crise sanitaire mais a perduré sur les années 2022 et 2023 au regard de sa pertinence pour faciliter ces appariements en fin de campagne d'alternance et faciliter ainsi les signatures de contrats en amont de la rentrée universitaire et éviter des situations d'étudiants apprentis sans contrat :

2021 : 140 entretiens réalisés, 86 candidats et 40 employeurs en entretien

2022 : 150 entretiens réalisés, 59 candidats et 36 recruteurs en entretien

2023 : 215 entretiens réalisés, 121 candidats et 67 recruteurs en entretien



Atelier CV et JobDating à La Fabrique, pour accompagner les étudiants dans leur insertion professionnelle et la recherche de stage ou d'alternance.

## OBJECTIF 7 : RENFORCER L'ARTICULATION FORMATION RECHERCHE A TOUS LES NIVEAUX DES CURSUS

Au-delà des actions consolidant l'adossement des formations de master à la recherche et de la politique volontariste en faveur de la promotion et de la valorisation du doctorat, formation par et pour la recherche, des initiatives originales ont été conduites pour **renforcer l'articulation formation recherche au niveau Licence**, notamment par l'institut des sciences.

Au-delà des actions déjà prévues dans les maquettes au moment de l'accréditation (Mini-mémoires, initiations à la recherche en N3), l'IDS a mis en place de nouvelles actions correspondant à un axe prioritaire déterminé dans son COMP :

A chaque rentrée universitaire, le copil Licence IdS propose aux étudiants de N3 des 4 composantes des sessions de présentation des activités de recherches des laboratoires de l'IdS, de leurs axes principaux de recherche et des différents métiers adossés à la recherche.

Afin de favoriser le développement du nombre de stages en laboratoire en Licence, l'institut et les 2 Graduates Tracks (GT) financent depuis 2022-2023, les gratifications de stages de 2 mois (généralement juin – juillet) pour 30 étudiants de N3. Au total, ce sont 16 stages qui ont été financés par l'IdS, 9 par la GT MP et 5 par la GT InVolc à travers un appel à candidature qui analyse le projet de l'étudiant au regard de ses objectifs de poursuite d'études et/ou professionnels dans le domaine de la recherche et sélectionne les lauréats. Les tuteurs pédagogiques définissent les sujets et réalisent les suivis de stages sur la base du volontariat. Les étudiants de N3 peuvent également effectuer un stage en laboratoire dans le cadre de l'UE libre de préprofessionnalisation. Une quinzaine d'étudiants par an est concernée.

L'IdS applique une politique incitative auprès des composantes afin que des chercheurs interviennent dans les cursus Licence depuis 2021. Une progression de 7.5% a été constatée entre les années universitaires 2021-2022 et 2022-2023. Il faut toutefois souligner que les procédures RH en vigueur dans les EPST concernant les autorisations de cumuls représentent des freins à l'accroissement de ces interventions.

### **Action emblématique**

L'ensemble des doubles cursus Diplômes d'ingénieur / Master a fait l'objet d'un accord de partenariat entre l'INP – les écoles d'ingénieur et les instituts IDS, SVSAE et DEM - les UFR concernées. Un document décrivant les modalités de fonctionnement de ces doubles cursus a été validé en CFVU et a obtenu un avis favorable du CEVE, il sera désormais présenté chaque année au vote du CFVU et à l'avis du CEVE. Ce document permet une parfaite information des étudiants ingénieurs intéressés.

### OBJECTIF 8 : DEVELOPPER LA PLURIDISCIPLINARITE

Le groupe de travail dédié à cet objectif n'a pas encore été mis en place à l'échelle de l'établissement. Les réflexions ont avancé dans certains instituts, IDS, DEM et LLSHS avec la mise en place d'actions concernant les doubles Licences, des parcours de Master et l'attribution des bourses de thèses.

Les initiatives suivantes ont été mises en place :

- 2020-21 : ouverture d'un parcours « Conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers » qui articule des compétences juridiques et des compétences de gestion, parcours adossé à la fois au Master Finance et au Master des Droits des affaires.
- 2023-2026 : attribution de deux bourses de thèses bi-disciplinaires dans la GT MP avec des sujets à l'interface des deux disciplines « Topologie en physique » et « Développement de méthodes d'apprentissage statistique innovantes pour la recherche de nouvelles signatures physiques dans le détecteur ATLAS au LHC ».
- Ouverture de doubles Licences : Au terme de son parcours, l'étudiant est diplômé de deux mentions de Licence. Il n'a cependant pas à valider  $60 + 60 = 120$  crédits par année puisque le cursus est aménagé, les UE transversales comme l'anglais, les UE libres, les UE de méthodologie du travail universitaire ou de projet professionnel personnel étant mutualisées aux deux cursus. Les UE disciplinaires elles-mêmes ont fait l'objet d'un travail de réflexion afin de mettre en évidence les compétences communes tout en permettant à l'étudiant d'acquérir les connaissances et compétences spécifiques de chaque discipline.
- 2020-2021 : ouverture de la double Licence Maths-physique afin de former des étudiants compétents dans les deux disciplines.
- 2024 : ouverture d'une double Licence Philosophie – sociologie au sein de l'UFR LCSH.
- Possibilité de double cursus entre les 4 mentions de Licence droit – AES – gestion et économie

#### **Actions emblématiques**

**Double Licence Mathématiques – Physique : ouvertures des Niveaux 1 et 2 à la rentrée 2020-2021 et du Niveau 3 à la rentrée 2021-2022, capacité d'accueil Parcoursup 20 places puis 30 places depuis 22-23.**

Cette formation a pour objectif de former des scientifiques capables d'appréhender aussi bien les mathématiques que la physique afin de poursuivre leurs études dans des Masters de mathématiques ou de physique. Le principe est de proposer aux étudiants un parcours cohérent sur 3 années après le bac pour obtenir une double Licence Mathématique/Physique. Le dispositif est principalement destiné aux néo-bacheliers : l'inscription se fait après une évaluation en cours de S1 pour permettre de commencer un cursus plus exigeant dès le S2.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
N1	17	16	28	24 dont 4 réorientations S2
N2	14	20	10	20
N3	-	6	13	9

## DOMAINE VIE ETUDIANTE :

Une stratégie renouvelée de vie de campus orientée vers la réussite des étudiants et l'attractivité des sites universitaires et fondée sur le développement d'une offre de services diversifiée, la prise en charge de la santé des étudiants, la reconnaissance de leur engagement et le déploiement d'une politique inclusive

## OBJECTIF 1 : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES DE TOUS LES ETUDIANTS SUR L'ENSEMBLE DES CAMPUS

Depuis 2021, **l'offre d'activités sportives, culturelles et artistiques à destination des étudiants s'est renforcée**, en particulier sur les campus territoriaux (cf. ci-dessous). Le SUC a construit son nouveau projet de service 2023-2027 en plaçant au centre de sa réflexion une **redéfinition des ateliers de pratique artistique**, à compter de la rentrée 2024, afin d'attirer davantage d'étudiants et de diversifier les cursus universitaires dont ils sont issus. Un travail comparable reste à mener par le SUAPS. Depuis septembre 2022, **le SUC est davantage présent sur le campus des Cézeaux** grâce à l'ouverture d'un espace de répétition pour les arts de la scène, financé par la CVEC. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié des activités proposées par le SUC et le SUAPS est en nette progression depuis 2021 (9072 en 2021-2022 ; 10928 en 2022-2023).

L'accompagnement et la mise en valeur des étudiants artistes et SHBN se renforcent progressivement. **Une nouvelle charte SHBN a été mise en œuvre** à l'échelle de la coordination territoriale en septembre 2022 et des événements sont organisés pour **mettre en lumière les étudiants SHBN**, en lien avec la Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Auvergne Métropole et le Clermont Foot (soirée à l'opéra de Clermont-Ferrand en 2022, Prix de l'engagement étudiant en 2024). Les étudiants bénéficiant du statut d'étudiant artiste sont en nette augmentation (22 en 2021-2022 ; 34 en 2023-2024), mais la diversification de leurs profils doit se poursuivre. L'optimisation de la communication relative aux activités proposées par le SUC et le SUAPS est engagée, mais doit davantage se rapprocher de la communication de l'UCA.

## FOCUS sur l'action 1 - Développer les pratiques sportives, culturelles et artistiques sur les sites territoriaux de l'UCA

Les étudiants des campus territoriaux sont en forte demande d'une offre de vie étudiante variée, notamment dans les domaines sportifs et culturels.

La CVEC Actions transverses a permis de financer des **investissements destinés à la vie étudiante sur l'ensemble des campus territoriaux** (rénovation de l'ancienne bibliothèque d'Aurillac ; aménagement extérieur du campus et du foyer étudiant au Puy-en-Velay ; aménagement du hall du campus de Moulins ; aménagement du hall du campus de Vichy). Les services inter-établissements (SSE, SUAPS, SUC, SUH) ont aussi développé leur activité sur les campus territoriaux (ouverture d'un poste d'enseignant d'EPS mutualisé SUAPS/INSPé à Moulins qui a permis de doubler l'offre d'activités physiques et sportives depuis septembre 2022 ; financement par l'UCA d'1 ETP infirmière sur chacun des campus territoriaux et d'une chargée de projets culturels campus territoriaux ; recrutement de deux étudiant relais santé à Aurillac, au Puy et à Vichy ; réalisation d'une nouvelle infirmerie pour le campus de Vichy).

**Les actions en faveur de la vie étudiante sur les campus territoriaux se poursuivront de 2024 à 2026, dans un premier temps *via* :**

- l'aménagement d'une salle de musculation (financée par l'AAP Région « Soutien au développement territorial de l'enseignement supérieur ») et le projet d'une maison de la vie étudiante sur le campus de Montluçon ;
- l'ouverture d'un poste d'enseignant d'EPS SUAPS/INSPé à Aurillac à la rentrée 2024 ;
- la diffusion sur les campus territoriaux du groupe musical étudiant lauréat de la finale régionale du tremplin musical étudiant européen Campus Europavox à partir de mars 2024.

*[Illustration à ajouter]*

## OBJECTIF 2 : ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS SUR LES PLANS DE LA SANTE ET DU SOCIAL

L'UCA a renforcé son **Service de santé universitaire**, devenu Service de Santé Étudiante (SSE) en 2023 (cf. ci-dessous). Depuis 2021, l'UCA a accru la **mobilisation de la CVEC en faveur de l'action sociale** à destination des étudiants en situation de précarité (création d'un fonds FSDIE social d'aide d'urgence en 2024). L'accès de tous les étudiants à un équipement numérique est une priorité, mise en œuvre depuis la période de pandémie. Chaque année depuis 2021, une fraction du FSDIE social est affecté à l'**achat d'ordinateurs portables destinés à être prêtés aux étudiants précaires**, en priorité les boursiers. La flotte d'ordinateurs est en 2022-2023 de 442 machines en prêt long (durée de l'année universitaire). La BU assure ces prêts.

En complément de l'action des assistants sociaux du Crous, le SSE dispose désormais de 3 postes d'assistants sociaux (+ 1 ETP), ce qui a notablement réduit le délai d'attente d'un rendez-vous pour les étudiants. **L'UCA soutient également les actions développées par les épiceries solidaires à destination des étudiants** (AGORAé et ESOPE 63) : une convention triennale avec ESOPE 63 a été signée en 2023 et la Fondation de l'UCA apporte son soutien à des actions de distribution alimentaire accomplies par ces deux épiceries solidaires à destination des étudiants des campus territoriaux.

Dans le domaine de la **lutte contre la sédentarité des étudiants**, l'UCA a entrepris la réalisation d'abris à vélos et trottinettes sécurisés réservés aux étudiants. Un projet en partenariat avec l'ONAPS, Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont est également en cours d'élaboration.

### FOCUS sur l'action 1 – Contribuer à la santé des étudiants

Le SSE est doté d'un **Bureau d'aide psychologique Universitaire**, dirigé par un médecin psychiatre. Le SSE collabore, sur le plan de la santé mentale avec des partenaires au sein de l'UCA (SUC) et à l'extérieur de l'UCA (Comité local de santé mentale de Clermont-Ferrand, etc.). En termes de soins et de préventions, les **actes sont en hausse marquée et régulière** (15000 actes de prévention en 2017-2018, 18166 en 2022-2023 ; 26000 actes de soins en 2017-2018, 37592 en 2022-2023). **Le nombre d'étudiants relais santé (ERS) a été nettement accru** : 6 ERS (site clermontois) en 2021-2022, 16 ERS en 2023-2024 (10 pour le site clermontois, 6 pour les campus territoriaux). Cet investissement, soutenu par la Région AURA, permet de développer notamment les actions de prévention santé sur les campus territoriaux, où les ERS travaillent en étroite collaboration avec l'infirmière du campus. Enfin, la **lutte contre la précarité menstruelle** est menée en partenariat avec plusieurs associations étudiantes, sur l'ensemble des campus, avec le soutien du FSDIE projet afin d'offrir à l'ensemble des étudiantes des protections périodiques gratuites.

*[Illustration à ajouter]*

### **OBJECTIF 3 : DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE INCLUSIVE**

La promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, l'inclusion des étudiants en situation de handicap (ESH, cf. ci-dessous), l'accueil des étudiants réfugiés et déplacés constituent une priorité de l'UCA.

Depuis 2021, une communication active a permis de faire largement connaître la cellule ALEX (cellule d'écoute VSS / Discriminations), ouverte aux étudiants. L'enquête JEDIS, menée auprès des personnels et des étudiants en 2023, a permis de recueillir plus de 4000 réponses. Elle servira de base au déploiement d'actions en 2024 et 2025 sur l'ensemble des campus. Cette enquête a vocation à être régulièrement renouvelée afin de servir de baromètre dans la lutte contre les VSS / Discriminations.

L'accueil des étudiants réfugiés et déplacés s'est concrétisé, depuis 2021, par la mise en place d'un couloir universitaire en lien avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés, démarche pour laquelle l'UCA a été Université pilote en 2021-2022. Parallèlement, en 2022, un dispositif spécifique d'accueil des étudiants ukrainiens a été construit, en partenariat avec le Crous Clermont Auvergne. En 2024, l'objectif est d'aboutir à un schéma directeur de l'accueil du public en exil.

### **FOCUS sur l'action 1 – Accompagner les étudiants en situation de handicap sur l'ensemble des aspects de la vie étudiante**

Dans le cadre de son COMP 2023-2025, l'UCA a choisi de focaliser sa demande de moyens supplémentaires dédiés au bien-être et à la réussite des étudiants sur la thématique « Mieux accompagner les étudiantes et étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie étudiante ». Le soutien du MESRI à ce projet permet notamment de financer :

- la conception d'un plan de sensibilisation aux handicaps (création d'une fresque du handicap ; mise en place de cafés handicap), doté d'un ETP sur 24 mois et d'un budget de 119000 € ;
- l'acquisition d'équipements adaptés aux ESH pour le Kap (2024), la BU de sciences (2025) et la BU de santé (2026) afin d'améliorer l'accessibilité des bibliothèques.
- Par ailleurs, le SUAPS a recruté à la rentrée 2023 un enseignant d'EPS spécialisé dans le handisport, ce qui a permis de développer des activités sportives adaptées, en partenariat avec le SUH.

*[Illustration à ajouter]*

#### OBJECTIF 4 : ENCOURAGEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

L'UCA a souhaité impliquer largement la communauté des étudiants dans la construction de sa stratégie, notamment dans le champ de la vie étudiante *via* :

- l'organisation des grandes concertations annuelles « Mobilisés pour la réussite des étudiants » (2022) et « L'étudiant acteur » (2023) ;
- l'interrogation de l'ensemble des étudiants de la coordination territoriale sur le thème de la vie universitaire lors de l'enquête « Mieux connaître les pratiques et attentes des étudiants » (2022) ;
- la construction du nouveau schéma directeur de la vie étudiante 2022-2026, élaboré à l'échelle de la coordination territoriale et qui inscrit l'ensemble des objectifs « vie étudiante » du projet d'établissement dans un cadre et une dynamique plus larges (annexe 1 : Schéma directeur de la vie étudiante).

De plus, **un nouveau dispositif de valorisation de l'engagement étudiant** a été mis en place à compter de l'année universitaire 2023-2024. Il permet de diversifier les formes d'engagement valorisables dans le cursus des étudiants, au-delà des statuts étudiants (artiste, SHBN, engagé volontaire chez les sapeurs-pompiers et dans la réserve), cf. annexe 2 (note de présentation des dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant). Enfin, une **convention étudiante**, qui regroupera des étudiants représentant l'ensemble des composantes de l'UCA, a été créée en février 2024. Sa mise en œuvre effective se déploiera sur l'année 2024. L'objectif de cette nouvelle instance participative est de faire émerger des propositions issues de la communauté étudiante et de mettre en place une nouvelle dynamique de la représentation étudiante, en plus des formes classiques de mandats dans les conseils centraux et de composantes.

L'existence de **lieux dédiés à la vie étudiante** concourt aussi au développement de l'engagement étudiant. Ceux-ci sont systématiquement intégrés dans les grands projets immobiliers (le Kap, Mitterrand, Gergovia). L'aménagement de lieux de vie étudiante sur les campus territoriaux a bien progressé depuis 2021 à Aurillac, Le Puy, Moulins et Vichy ; l'effort va porter en 2024 et 2025 sur le campus de Montluçon.

#### FOCUS sur l'action 4 – Sensibiliser les étudiants au développement de projets et à l'entrepreneuriat

Un poste de **chargé de projets CVEC**, financé par la CVEC, a été créé en septembre 2022 afin de **développer le montage de projets par des associations étudiantes** présentés devant la commission FSDIE projet et de **former les responsables associatifs** concernant les possibilités de financement *via* la CVEC. Le nombre de dossiers déposés par les associations étudiantes pour un financement FSDIE a notablement augmenté (61 en 2022, 87 en 2023). Les projets émanant des campus territoriaux se sont également multipliés. Afin de mettre en valeur les projets réalisés à l'aide d'un financement CVEC, **un Prix annuel des initiatives étudiantes a été créé** en avril 2023. Dans le cadre de la démarche de labellisation DRS de l'UCA, un appel à projets spécifique FSDIE projet « Développement durable » a été créé en 2023.

La construction de réponses collectives étudiantes à des problématiques industrielles et sociétales soumises par les partenaires socio-économiques de l'UCA reste un chantier à lancer d'ici 2025.

En dépit d'un contexte compliqué d'abord par la pandémie du COVID, puis par la crise énergétique et par l'inflation, le projet d'établissement défini en 2021 par l'Université Clermont Auvergne a pu se déployer autour des grands objectifs et des principaux jalons qui avaient été initialement définis. La mise en place de la gouvernance expérimentale prévu par des statuts, réactualisés fin 2023 pour prendre en compte l'intégration de l'École nationale supérieure d'architecture, a permis de confirmer le statut d'Université d'excellence octroyé par le label I-SITE (confirmé de 2022) et d'enclencher une nouvelle dynamique, dont témoigne ce bilan à mi-parcours. L'Université Clermont Auvergne a ainsi confirmé sa capacité à porter, pour l'ensemble du site d'enseignement supérieur et de recherche, une signature thématique – *Concevoir des modèles de vie et de production durables* – qui irrigue aussi bien sa stratégie de recherche et de formation qu'un engagement affirmé dans sa responsabilité sociétale et environnementale, envisagée dans l'ensemble de ses dimensions (développement durable, politique sociale en direction des personnels comme des étudiants, contribution aux dynamiques et aux résiliences territoriales). Cette dynamique permet à l'UCA de consolider son positionnement comme le pôle occidental de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche de la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais aussi de contribuer de façon décisive à l'attractivité, au rayonnement et au développement social, économique et culturel des différents territoires dans lesquels elle est implantée.

Au cours des trois prochaines années (2024-2026), l'Université Clermont Auvergne sera invitée à formaliser encore davantage cet engagement, autour notamment des deux schémas dont l'élaboration et la validation sont programmées en 2024 : le schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale, le schéma d'orientation territoriale. Elle poursuivra également les processus de transformation qu'elle a initiés, aussi bien dans le champ institutionnel (mise en œuvre du principe de subsidiarité), financier (actualisation du modèle de prospective financière) et immobilier (dévolution du patrimoine sur l'ensemble du périmètre de l'UCA) que sur le « cœur de métier » : formation (restructuration de l'offre de formation, intégrant la démarche qualité et l'approche par compétences), recherche (promotion du dialogue science-société, qui passe notamment par l'innovation et par la science ouverte) et la vie de campus (déploiement du schéma directeur de la vie étudiante). Elle intensifiera enfin la mise en œuvre de sa stratégie d'internationalisation, en actionnant les principaux leviers que constituent le projet d'Université européenne et les engagements financés par le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance signé avec l'état. C'est à ces conditions que l'UCA sera en mesure de promouvoir à l'échelle régionale, nationale et internationale le modèle d'Université territoriale d'excellence qu'elle a construit depuis sa création.

ANNEXE : Articulation des projets structurants à l'UCA, en lien avec la pérennisation ISITE en 2021

